

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu de mandater la firme **BÉLANGER SAUVÉ, AVOCATS** pour conseiller la Ville de Blainville dans le cadre du Projet de loi 93, pour faire toutes les représentations nécessaires et entreprendre, si requis, toutes les procédures qui serait requises dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

**RÉSOLUTION...
2025-03-120**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu que la séance soit levée à 17 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

MAIRESSE

(S) Patrick St-Amour

GREFFIER